

Le Copiechagmère



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)
Volume 11, numéro 1, avril 2009*

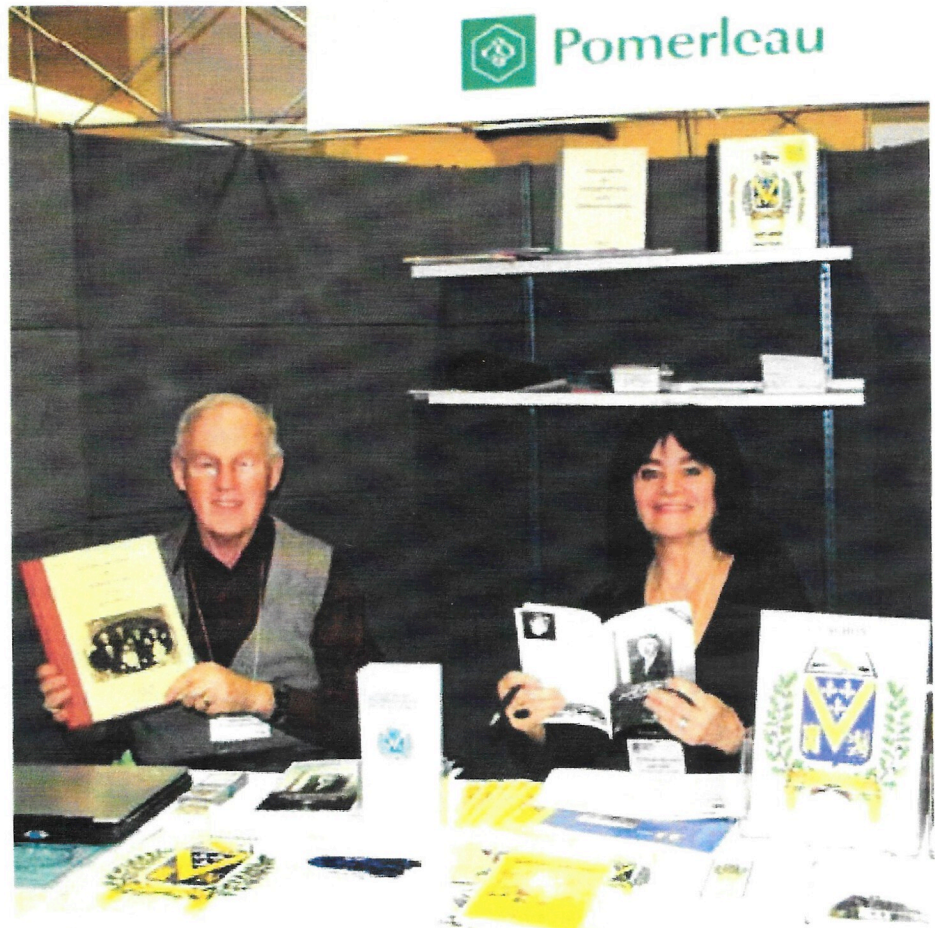


TABLE DES MATIÈRES

Page 2 : Mot du président
Page 3 : Petites Annonces
Page 4 : Invitation au Brunch printanier. 375^e anniversaire de Beauport
Page 5 : Annonces. A nos Calendriers. Biographie de Monseigneur Alexandre Vachon
Page 6 : Fidèle au Rendez-vous
Page 7 : Irène Dufour, Vachon
Page 8 : Les Fortifications en Nouvelle France
Insertion : Brunch printanier : Programme, Feuillet d'inscription, etc.
Page 15 : A vos plumes et vos claviers
Page 16 : Affaires et C.A.



Mot du Président, Jean-Claude Pomerleau

Bonjour à toutes et à tous.

Bien que l'année 2009 soit entamée depuis déjà quelques mois, il ne me semble pas trop tard pour présenter quelques orientations générales que je souhaite donner à la gestion de l'Association. L'avenir dira si d'abord les membres du CA et ensuite l'ensemble des membres réunis en assemblée générale acquiesceront à ce projet.

Mes confrères du CA auront donc vu, lors de notre première réunion, ce projet par la lecture de *Le Copechagnière*. Cette présentation, pas très orthodoxe, vise à donner de l'importance au Bulletin.

D'abord, la participation de l'Association aux activités habituelles comme la parution de notre Bulletin, le colloque de l'Association des familles souches du Québec, une présence au salon de généalogie, une ou des activités régionales de recrutement etc.

Il y a cette année des activités auxquelles il m'apparaît important de voir l'implication de l'Association. Par exemple : Le 375^e anniversaire de Beauport lorsque, le samedi 20 juin, il y aura l'inauguration de l'allée des familles souches là où devrait être dévoilée une structure sur laquelle seront inscrits les patronymes de plus de 50 familles souches dont celui de Paul Vachon.

Et ceci m'amène à penser qu'il faudrait bien, au cours de 2009, réussir à trouver un endroit convenable pour l'installation la plaque de bronze qui dort actuellement chez un de nos membres.

Ensuite, je suggérerai aux membres du CA de former un comité qui aurait comme mandat de produire un document de mise à jour dont le résultat final constituerait les Statuts ^[1] de l'Association des descendants de Paul Vachon, familles Vachon et Pomerleau.

Ledit comité se penchera sur la nécessité de préciser, amender ou conserver intégralement certaines parties du RÈGLEMENT GÉNÉRAL NO 1 ainsi que sur certaines coutumes actuelles qui comprennent, entre autres, le site web, le Bulletin, une représentation auprès du groupe des familles souches, une présence à des salons de généalogie, des activités régionales de recrutement, etc.

Lorsque le comité aura terminé son travail, le résultat sera soumis à une réunion du CA pour approbation dudit projet. Après discussion, une proposition secondée et acceptée, au moins à la majorité, devrait suivre et être enregistrée aux minutes.

J'avais d'abord pensé soumettre cette proposition d'un nouveau mode de fonctionnement aux membres présents à l'assemblée générale à être tenue au cours de l'année 2009, mais, craignant que ça retarde la réforme, j'en diffuse l'intention en espérant que les membres l'acceptent lors de l'assemblée annuelle dont la date sera fixée bientôt.

Je souhaite confier au vice-président le mandat de piloter à l'assemblée annuelle la proposition acceptée par le CA.

Et voici déjà lancée une nouveauté : La formation de comités. Le membre du CA, responsable de la marche d'un comité, essaierait de trouver des membres intéressés par la tâche [2]. Se pourrait-il que la lecture de ce « Mot du président » encourage certains membres de l'Association à vouloir s'engager dans des comités ? Suis-je au royaume de l'utopique?

Pourquoi cette initiative? Afin d'impliquer davantage des membres qui ne sont pas des administrateurs. Leur implication se voudrait ponctuelle. Il risque d'y avoir là des dépenses supplémentaires et les débours seraient remboursés par le trésorier, comme à l'accoutumée, sur présentation de pièces justificatives. Mais en retour, j'espère des résultats tangibles.

Jean-Claude Pomerleau, président

[1] Définition puisée dans le Petit Robert : Acte écrit constitutif d'une société, d'une association, précisant objectifs, moyens et règles de fonctionnement.

[2] Des suggestions de personnes seraient bienvenues lors de la création dudit comité.

Petites annonces...

Publicités... Ça vous dirait d'appuyer financièrement notre Association dans ses projets de rayonnement, de recrutement et de communications avec et pour les membres? Votre générosité serait énormément appréciée!

Que diriez-vous de vous payer une reconnaissance publicitaire dans le Bulletin?

Coûts selon l'espace :

Carte d'affaires : 25\$; quart de page : 50\$; demi-page : 50\$; une page : 200\$.

Nous attendons de vos nouvelles!

Brunch printanier

des Familles
Vachon et
Pomerleau



Hôtel
Le Président

3535, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec

Dimanche 3 mai 2009 11h00

**INVITATION À TOUS LES MEMBRES, PARENTS ET AMIS
en particulier à ceux de l'Estrie, ainsi que
du Vermont, du New Hampshire et du Maine**

Voir les détails et le feuillet d'inscription dans l'insertion ci-incluse

Le 375e anniversaire de Beauport

Beauport célèbre cette année le 375e anniversaire de l'arrivée des premiers colons français sur son territoire en 1634 lors de l'établissement de la seigneurie de Beauport sous le sieur Robert Giffard, médecin ordinaire du roi.

Les célébrations permettront de commémorer l'histoire des grandes familles de Beauport, dont notre ancêtre à tous, Paul Vachon.

Le 4 juin, les festivités débiteront lors du lancement d'un livret qui relatara l'histoire et l'évolution de Beauport. À la fin du mois d'août, pour souligner les améliorations de l'aménagement paysager et de la cour arrière de la maison Tessier-Dit-Laplante pendant l'été, un concert de musique classique sera offert à la population.

Plusieurs autres activités seront proposées tout au long de l'été dans un programme disponible sur le site Internet de la Ville de Québec à cette adresse :

http://www.ville.quebec.qc.ca/actualites/actualites_arrondissements/#beauport

Une place publique commémorative aménagée durant la saison chaude à la croisée de la rue du Temple et de l'avenue Royale, et donc en plein au coin de la terre ancestrale des Vachon et Pomerleau sera inaugurée à la fin du mois de septembre. **C'est à cette occasion que nous vous convierons à notre Assemblée Générale.**

À nos calendriers !!! Bloquons les dates suivantes...

Dimanche, 3 mai 2009 : Brunch printanier, à l'hôtel Le Président, 3535, rue King ouest, Sherbrooke, dans l'Estrie. Venez vous amuser et vous délecter d'un des brunchs les plus réputés de la région.

Samedi, 20 juin 2009 : Inauguration de l'Allée des Bâisseurs, dédiée aux familles souches, en présence des représentants des membres de celles-ci. Cette réalisation, qui inclura une mise en valeur des alentours de l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, constituera un monument en hommage à une cinquantaine de noms de fondateurs de Beauport, dont Paul Vachon.

Samedi, 15 août 2009 : Fête familiale du 375^e au Manoir Montmorency, incluant jeux en après-midi pour les enfants, suivi d'un grand pique-nique, et le soir venu un spectacle grand public par Mauvais Sort suivi du nouveau groupe en vogue The Lost Fingers qui viendront conclure cette soirée à Beauport.

5 au 9 août 2009 : Fêtes de la Nouvelle-France, à Québec.
Nous réservons déjà de l'espace dans notre prochain bulletin pour vous communiquer tous les détails.

Fin Septembre : Rassemblement et Assemblée Générale annuelle de notre Association. C'est à Beauport que nous vous convierons cette année pour y fêter la participation de notre ancêtre commun à la fondation de cette seigneurie il y a 375 ans. De plus amples détails paraîtront dans le prochain bulletin et le site web.



Biographie de M^{gr} Alexandre Vachon

1885 -1953

M. André N. Vachon auteur nous informe qu'il vient de publier à compte d'auteur une biographie de M^{gr} Alexandre Vachon, homme de science à l'Université Laval (1910 à 1940) et son recteur pour une courte période avant d'être nommé archevêque d'Ottawa (1940 à 1953), donc un des illustres descendants de Paul Vachon.

Des copies de cette biographie sont déjà disponibles aux librairies suivantes :

À Québec :

- Pantoute,
- Générale française,
- Université Laval;

À Ottawa :

- du Soleil,
- Université Saint-Paul.

***Fidèle au rendez-vous
par Claude Vachon***



La Fédération des Familles Souches du Québec (FFSQ) tenait du 6 au 8 mars dernier, au centre Laurier à Québec, son 10^e salon des familles souches. Notre association, fidèle à ce rendez-vous annuel, a répondu présent et reçu ses visiteurs au stand 19.

Ceux-ci pouvaient y trouver de la documentation sur les familles Vachon et Pomerleau de même que des produits promotionnels tels que des stylos, des épinglettes et des autocollants reproduisant nos armoiries. Léandre Vachon était également présent avec sa documentation généalogique sur son portable afin de répondre aux questions plus pointues des visiteurs.

Au total, 41 personnes se sont présentées à notre kiosque et 80% de celles-ci se sont informées de leur lignée ancestrale tant du côté paternel que maternel. D'autres ont demandé des explications sur l'origine des surnoms Laminée, Pomerleau et Des Fourchettes et quelques Pomerleau ont été surpris d'apprendre que l'origine de leur patronyme était Vachon. Enfin, certains ont demandé à Léandre des précisions sur le logiciel généalogique qu'il utilise.



M. Léandre Vachon, Mme Pierrette Vachon-L'Heureux et M. Éric Pomerleau étaient parmi ceux qui ont assuré la permanence de notre kiosque.

Nous tenons à remercier Mmes Pierrette Vachon et Francine Vachon de même que MM. Éric Pomerleau, Léandre Vachon et Gaston Vachon de St-Joseph-de-Beauce, qui ont assuré la permanence à notre stand.

Le salon a réuni cette année 64 familles regroupées en 55 kiosques car certains, comme le nôtre, regroupaient deux familles. Rappelons que la FFSQ est un organisme sans but lucratif fondé en 1983. Elle a pour but de regrouper les associations de familles afin de leur permettre de jouer un rôle actif dans la sauvegarde de l'histoire familiale. Elle regroupe présentement 182 associations de familles, ce qui représente plus de 30 000 membres individuels. Pour en savoir plus sur les familles Vachon et Pomerleau, veuillez consulter notre site : www.vachon-pomerleau.org et l'adresse de la FFSQ est la suivante : www.ffiq.qc.ca



Irène Dufour, Vachon

1922 -2009

Madame Irène Dufour Vachon est décédée au CHSLD Le Faubourg de Québec le 5 mars 2009, à l'âge de 87 ans et un mois. Elle était l'épouse de M. Louis-Philippe Vachon, également décédé.

Elle est aussi allée rejoindre son fils Alain. Elle laisse entre autres dans le deuil sa fille Francine Vachon, membre fondatrice et ancienne présidente de notre association.

L'ont précédé du côté des Vachon ses beaux-parents Joseph-Napoléon Vachon et Georgianna Vallée, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Vachon, Léo (Géraldine Simard), Rosaire (Yvonne Caron), Adrien (Hélène Contré), Lucien, Alfred, Albert (Antoinette Perreault), Arthur (Lucienne Poulin), Élias (Albertine Cloutier), Maria, Edmond (frère Siméon, fec), Hervé, Alcide (Lucina Roy), Marie-Ange, Ida (Cléophas Vachon) et Aimé.

Sa fille Francine tient à remercier chaleureusement le CHSLD Le Faubourg et tout le personnel pour la qualité des soins prodigués à sa mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, téléphone (418) 688-0878.

Les fortifications en Nouvelle-France Au temps de Champlain 1603-1623

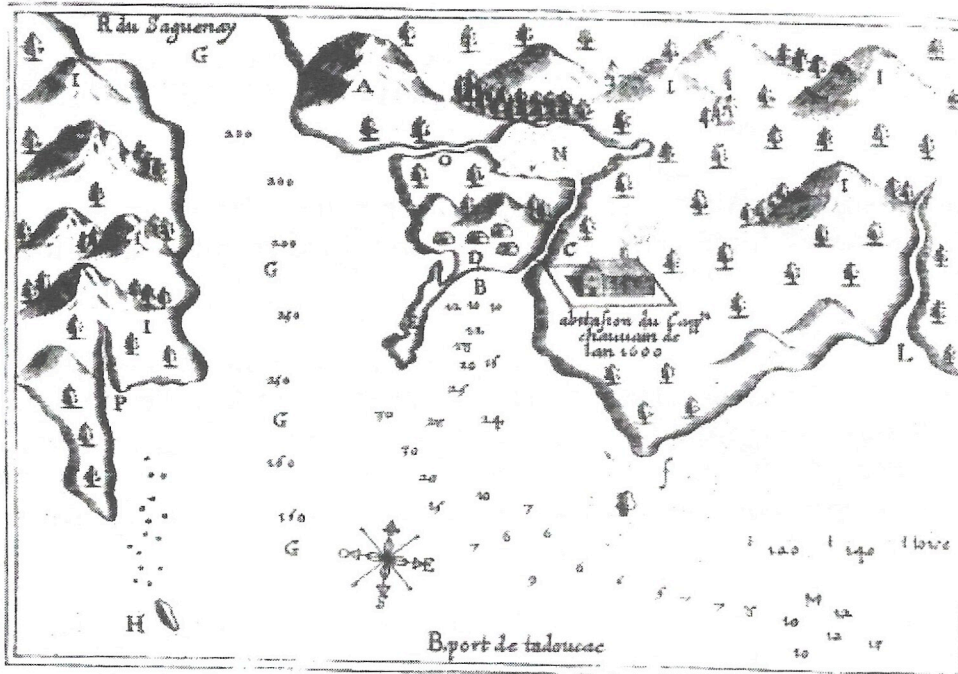
Par Florent Tremblay



En mars 1603, Samuel Champlain, à peine 30 ans et déjà géographe du roi de France, organisa un départ remarqué depuis le petit port de Honfleur situé près du Havre et pas très loin de Saint-Malo. Ses trois navires étaient en rade et sa mission annoncée avait quelque chose de claironnant pour l'époque: l'établissement d'une colonie française en terre d'Amérique. Il se rendit d'abord à l'église du village, fit ostensiblement une déclaration à l'effet qu'il n'était pas huguenot et, "au nom du Christ et du Roi de France", il fit hisser les voiles et lever les amarres.

Les explorations

Six semaines plus tard, en mai 1603, sa flottille entra à l'embouchure de la rivière de Canada que son prédécesseur, Jacques Cartier, avait nommée Saint-Laurent. Le long de son parcours, il examina les lieux et leur donna des noms qu'il inscrivit sur sa nouvelle carte territoriale.



PORT DE TADOUSSAC. En 1608, Champlain revient au Canada à titre de lieutenant de de Monts. Le 3 juin, le navire jette l'ancre dans la rade de « Tadoussac » (Tadoussac) (M) sur la carte à l'embouchure de la rivière Saguenay (Québec). L'« abitation » de Tadoussac avait été construite par Pierre Chauvin de Tonnetuit en 1600 pour loger seize hommes qui devaient y passer l'hiver. Selon Champlain, cette construction mesurait 4 toises sur 3 (environ 42 m) et 8 pieds de haut. Il qualifie cette construction de « maison de plaisance », mal équipée pour l'hiver: seulement cinq hommes y survécurent pendant l'hiver de 1600-1601. (Source de la carte: BAC, Champlain, *Les Voyages*, 1613, p. 172; aussi Champlain, 1613 in Biggar II, face à la page 141 [C.E.H. et F.H.D.]

Les chiffres montrent les brasses d'eau.

- | | | |
|---|--|---|
| S. Ligne d'alignement de la rade de la rivière de Saguenay. | A. La pointe du Saguenay. | motillent l'ancre attendant le vent & la marée. |
| H. Le port de Tadoussac. | B. La pointe de tous les Diables. | N. Petit estacade proche du port. |
| C. De la rivière d'eau douce. | G. La rivière du Saguenay. | O. Petit ruisseau torrent de la Saguenay, qui se charge dans le Saguenay. |
| D. Le lieu où se cabanoient les Indes qui n'y venoient point la guerre. | H. La pointe aux douvettes. | P. Place sur la pointe sans arbres, où il y a quantité d'herbages. |
| E. Habitation de la Compagnie de la Nouvelle-France. | I. Montaignes fort hautes remplies de sapins & de bois blancs. | |
| | L. Le moulin à Bode. | |
| | M. La rade ou les vaisseaux. | |

Carte de Tadoussac, datant de 1603, dessinée par Champlain. Celle-ci montre l'existence d'un poste de traite dès 1600. Les chiffres indiquent la profondeur de l'eau en brasses. Une brasse vaut environ deux mètres.

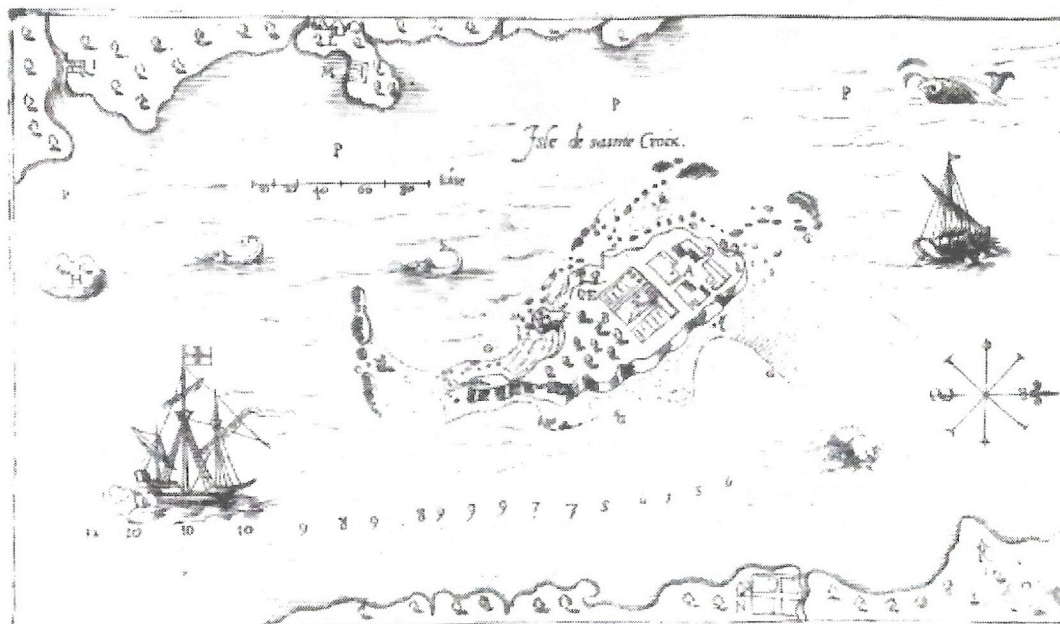
En juin, il se trouvait en face de Tadoussac où se pratiquait déjà, entre Français et Amérindiens, une traite de fourrures fort lucrative. Il ne descendit pas plus au sud et décida d'aller explorer la rivière aux Iroquois. Plus tard, il la nomma Richelieu en l'honneur du cardinal du même nom qui occupait, en France, la position de ministre de la culture. La présence de rapides empêcha Champlain de remonter ce cours d'eau. L'établissement d'une colonie devait donc trouver un autre lieu.

Dans son rapport au roi de cette expédition en terre d'Amérique, Champlain raconte qu'au mois de juillet, il séjourna à Gaspé pour s'approvisionner. Il chercha la croix de bois que Cartier y avait plantée quelque 70 ans plus tôt et, dit-il, il ne retrouva que quelques pièces de bois pourrissant dans l'herbe.

Le mois suivant, toujours en quête d'un endroit propice pour établir la nouvelle colonie, il se dirigea à l'est vers des îles que Verrazzano avait identifiées comme *Terra Nova* et *Acadia* parce que les cultures y étaient si luxuriantes qu'elles lui rappelaient *Arcadia*, la région enchantée de la Grèce antique. C'est là que Champlain établirait la future colonie.

S'installer en Acadie

Au mois de mai de l'année suivante (1604), Champlain était de retour en Acadie, apportant avec lui bois de construction, panneaux préparés et bon nombre de "travailleurs à bras". Le choix de la construction des maisons fut déterminé par le fait que la colonie devait s'installer loin des *Sauvages*. On choisit donc l'Île de Sainte-Croix, qu'on retrouve aujourd'hui au sud du Nouveau-Brunswick, près de la côte du Maine.



ISLE DE SAINTE-CROIX.
Un certain jour de juillet 1604, de Monts décide de camper sur une île située dans la rivière Sainte-Croix et baptisée par lui de *Sainte-Croix* (aujourd'hui Dochet Island, Maine et Nouveau-Brunswick). Afin de donner quelques détails sur l'endroit et d'indiquer l'emplacement de la terre ferme à l'est et à l'ouest, Champlain exagère l'échelle de l'île par rapport au reste de la carte. À remarquer, au-dessus d'un petit bateau ponté, dans le coin inférieur gauche et d'une grosse caraque dans le coin supérieur droit sur la carte (BA), Champlain, les fortifications, face à la page suivante. Champlain, 1613 in Biggar, face à la page 274 (C.F.H. et U.H.D.).

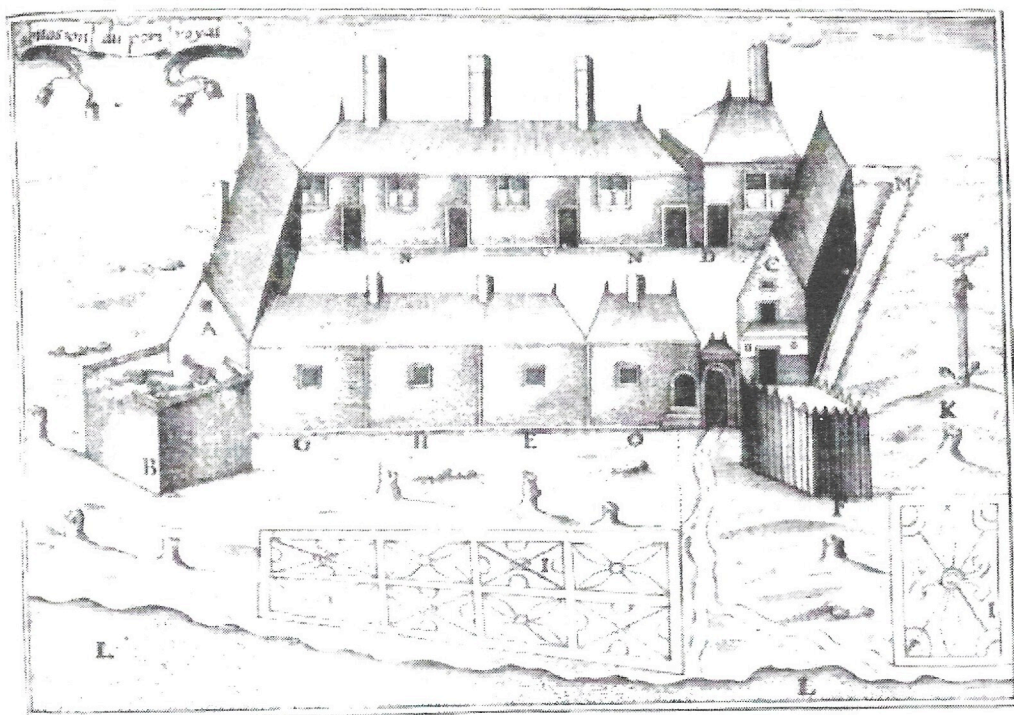
Fortifications à l'Île Sainte-Croix en 1604, pour protéger la 1ère colonie de l'invasion des «*Sauvages*»
Carte dessinée par Champlain, géographe.

La construction alla si bon train tout au cours de l'été qu'à la fin d'octobre, Champlain se réembarqua pour la mère patrie, laissant sur place 79 colons. Mais on avait ignoré une chose très importante: le climat de la nouvelle colonie pouvait à l'occasion être d'une traîtrise sans pardon. La nourriture et l'eau pouvaient devenir des denrées inabordables dans ces contrées sauvages.

C'est ce que Champlain découvre, en juin 1605, lorsqu'il fut de retour à son Île de Sainte-Croix. Sur les 79 "travailleurs à bras" laissés sur place l'automne précédent, 36 étaient passés de vie à trépas et les autres affichaient des mines fort mal en point. Contrairement à ce qu'on avait d'abord pensé, ce furent les Amérindiens qui sauvèrent la vie des Blancs avec des herbages bouillis et des décoctions de brindilles de cèdre. Il fallait donc chercher l'amitié et le bon voisinage de ces *Sauvages*, comme on les appelait, et regarder sur la terre ferme pour établir la colonie.

Aller vers Boston

À la recherche d'une région plus hospitalière, Champlain explora toute la côte Est jusqu'à la baie de Boston; c'est lui-même qui le dit, mais ne trouvant pas l'endroit idéal, il remonta jusqu'à un plateau qu'il nomma Port-Royal. C'est là qu'il établirait la nouvelle colonie. Les maisons de l'île Ste-Croix furent démontées et remontées à Port-Royal, à l'intérieur d'une redoute, ou d'une citadelle, afin d'assurer la sécurité des lieux et de ses habitants. Ce fut la première fortification française en terre d'Amérique et, à partir de cet été 1606, la vie en Acadie pouvait commencer à fleurir.



A Logemens des artisans.
B Plate forme où estoit le canon.
C Le magasin
D Logement du sieur de Pont-gravé & Champlain.
E La forge.

F Palissade de pieux.
G Le four.
H La cuisine.
O Petite maisonnette où l'on recevoit les vivans de nos barques que de puis le sieur de Pontgravé fit

rehabiter, & y logea le sieur Boulay quand le sieur du Pont s'en retourna en France.
P La porte de l'habitation.
Q Le cimetiere.
R La riviere.

N ij

ABITATION DU PORT-ROYAL. Au début d'août 1606, de Monts décide de déménager la colonie de Sainte-Croix à Port-Royal dans le bassin d'Annapolis (Nouvelle Écosse). Comme il le fait sur ses autres plans illustres d'établissement, Champlain donne une apparence plutôt sophistiquée à cet établissement constitué d'habitations en bois rond, plus que rudimentaires (BAC, Champlain, Les Voyages, 2013, p. 90; aussi Champlain, 1613 in Ligard 1^{re} face à la page 373 (C.E.H. et I.H.D.)).

À proximité de l'implantement d'origine, la fortification de bois a fait l'objet d'une reconstruction par le gouvernement canadien en 1939-1940 à la suite de toutes incursions de Canadiens et d'Américains, dont Harriette Taber Richardson, de Cambridge, Massachusetts, qui passait ses étés dans la région (RII).

On notera que la lettre K place au pied de la colonie renvoie à la lettre Q de la légende. Il en est de même pour le L qui renvoie à R.

Port-Royal en 1606. C'est la première fortification française en terre d'Amérique. Plan dessiné par Champlain.

Enfin Québec

Jugeant sa jeune colonie acadienne bien en place, Champlain reprit la voie fluviale du Saint-Laurent qu'il descendit jusqu'à la bourgade de Stadaconé. C'est là qu'il décida d'installer la nouvelle colonie française, quelque part entre le Cap Diamant et le Cap Rouge, selon les précisions laissées par Jacques Cartier trois quarts de siècle plus tôt. Il nomma cet emplacement *Québec* et en fit la capitale de la Nouvelle-France.

Entre l'époque de Champlain et celle de Montcalm, 150 ans plus tard, la capitale de la Nouvelle-France a dû arrimer plusieurs systèmes de défense. La préoccupation de protéger Québec et la jeune colonie fut omniprésente chez les administrateurs de ce frêle hameau français en terre d'Amérique. Très tôt, il fallut composer avec des populations amérindiennes, françaises et, un peu plus tard, britanniques, qui ne se connaissaient pas l'une l'autre et qui se craignaient. Les guerres se déclenchaient; sporadiques au départ, elles s'intensifièrent par la suite dans des combats quasi incessants qui se prolongèrent jusqu'à la chute de Québec.

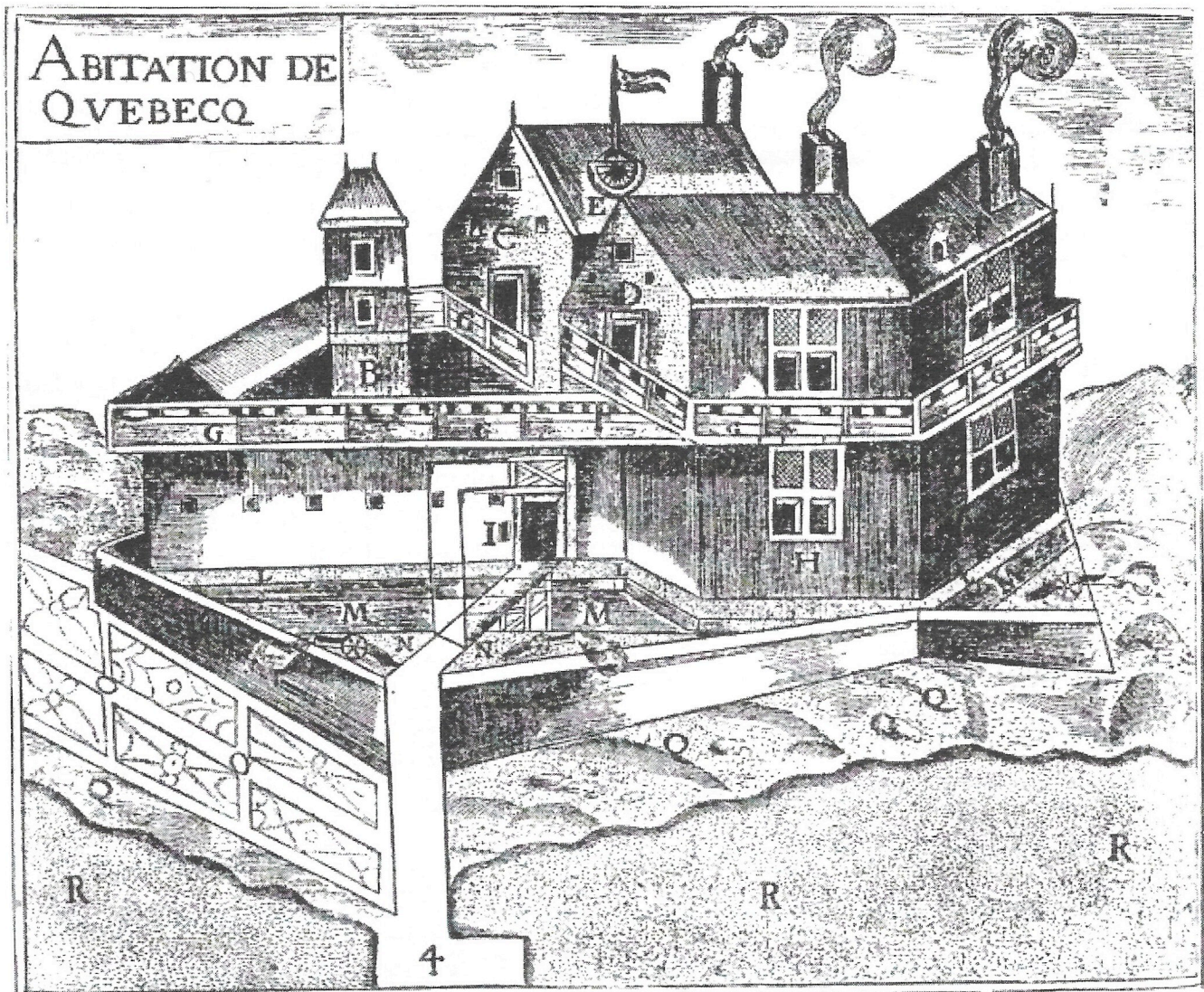
Les diverses guerres que connut cette jeune colonie naquirent de conflits d'intérêts, faut-il s'en surprendre! Ce furent d'abord les Amérindiens qui s'opposèrent aux Européens qui venaient cavalièrement s'établir sur leurs territoires. Puis, il fallut compter avec les rivalités nationales européennes où Français et Britanniques, en de continuelles escarmouches, se battirent pour la possession de cette Amérique qui s'étendait depuis la Floride jusqu'au Pôle Nord.

N'allez pas croire que ce territoire leur était inconnu! Depuis John Cabot (Giovanni Cabotto) en 1497, Americ Vespuce vers 1500 et Verrazzano en 1524, il y avait peu de secrets sur l'existence de ce nouveau monde. Chacun des belligérants en voulaient un morceau, ce qui obligea les Européens à adapter leurs moyens de défense aux conditions nord-américaines: cours d'eau, terrains boisés et absence de routes. Chacun savait que la survie de son peuplement dépendait de ses fortifications.

On l'a déjà dit, Champlain ne fut pas le premier à venir tenter une colonisation en Nouvelle-France. Québec s'inscrit parmi les nombreuses tentatives d'exploitation commerciale au Nouveau Monde par les Européens au 16^e siècle et au début du siècle suivant.

Les premiers ouvrages de défense

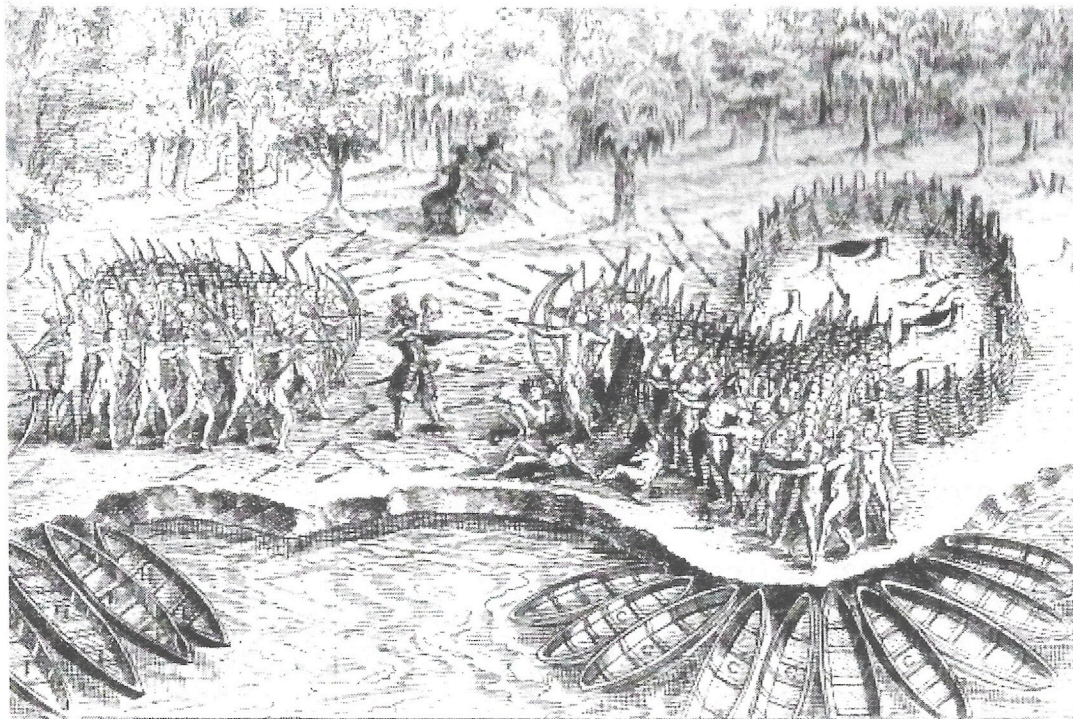
Le site de Québec, déjà reconnu par Cartier en 1534 et le général Roberval en 1540, fut choisi par Champlain en 1608 pour y recevoir un comptoir à l'abri de la concurrence et facile à défendre. Très vite, on décida d'opter pour la construction rapide d'une structure temporaire en bois afin d'assurer la sécurité des hommes et des marchandises. *L'Abitation*, telle que Champlain la surnomma, servit à la fois de logement et abrita un magasin pour les vivres et les marchandises ainsi qu'un réduit pour la défense. Mais, en premier lieu, elle fut un comptoir de traite.



Plan de l'Abitation, Québec en 1608 ; dessiné par Champlain.
Logements, magasin et comptoir-forteresse avec fortifications.

Cette construction rudimentaire, élevée dès l'arrivée des colons en 1608 et 1609, devait protéger les commerçants qui traitaient avec les Amérindiens. Au moment de l'établissement de ce comptoir, c'était l'aspect défensif qui devait primer, mais les premières structures défensives, quoiqu'importantes, demeurèrent néanmoins rudimentaires. Cette « Abitation » rappelait les châteaux forts médiévaux et répondait à des besoins similaires.

On creusa des fossés tout autour et on y installa des plates-formes qui servaient d'éperons à partir desquels pointaient des canons. Champlain se méfiait des rivalités européennes engendrées par la traite des fourrures et le commerce du bois. Un mois avant la fondation de Québec, des contrebandiers basques, qui manœuvraient à partir de Tadoussac, avaient fait subir une défaite dans une escarmouche avec de jeunes expéditionnaires de la nouvelle colonie. Les aspirations des Anglais étaient également très bien connues et on les craignait.



DEFFAITE DES YUQUOIS
 AU LAC DE CHAMPLAIN. Le
 30 juillet 1609, Champlain,
 deux volontaires français et
 six guerriers Hurons,
 Algonquins et Montagnais
 attaquent 100 Agniers qui
 s'étaient barricadés dans un
 campement temporaire au
 sud-ouest du Lac Champlain.
 Effrayés par l'effet des armes
 à feu (arquebuses à meche)
 et privés de deux de leurs
 trois chefs, tués par des
 décharges de fusils, les
 Agniers s'étaient. Même si
 ses détails ethnographiques
 sont de piètre qualité, cette
 illustration contient la seule
 représentation contemporaine
 raine de Champlain, le
 personnage central muni
 d'un casque (BAC).
 Champlain, Les Voyages, 1605,
 face à la page 232; aussi
 Champlain, 1613 in Bugay,
 face à la page 104
 J.C.E.H. et J.H.D.

La légende ci-contre apparaît sur
 une page séparée dans les Voyages
 de 1605. Elle est reproduite à
 partir de la reproduction de
 l'originale qui se trouve dans
 l'édition de Bugay.

Defaite des Troquois au Lac de Champlain.

- | | | |
|--|---|---|
| A Le fort des Troquois. | D, E Deux Chefs tués, & un
bleffé d'un coup d'arque-
buse par le sieur de Cham-
plain. | de Champlain. |
| B Les ennemis. | F Le sieur de Champlain. | H Montagnais, Ojibwaquins
& Algonnequins. |
| C Les Canots des ennemis
faits d'écorce de chevre,
qui peuvent tenir chacun
10, 15 & 20 hommes. | G Deux Arquebuziers du sieur
de Champlain. | I Canots de nos franges alliés
faits d'écorce de bœuf. |
| | | K Les Bois. |

"L'attaque de 1609 chez les Iroquois" du Lac Champlain. Croquis de Champlain.

Mais pour le moment, contre quel éventuel attaquant les Français devaient-ils protéger le comptoir de traite? Champlain, on l'a dit, devait défendre sa jeune colonie contre les attaques d'autres Européens jaloux, cupides peut-être, mais également contre les Indiens. Son incursion de 1609 au grand Lac qui porte désormais son nom et son attaque contre les Iroquois où il tua deux chefs d'un seul coup de mousquet, c'est du moins ce que raconte la légende, n'avaient pas manqué de lui créer des ennemis redoutables, ennemis à qui il allait en tout temps devoir faire face.

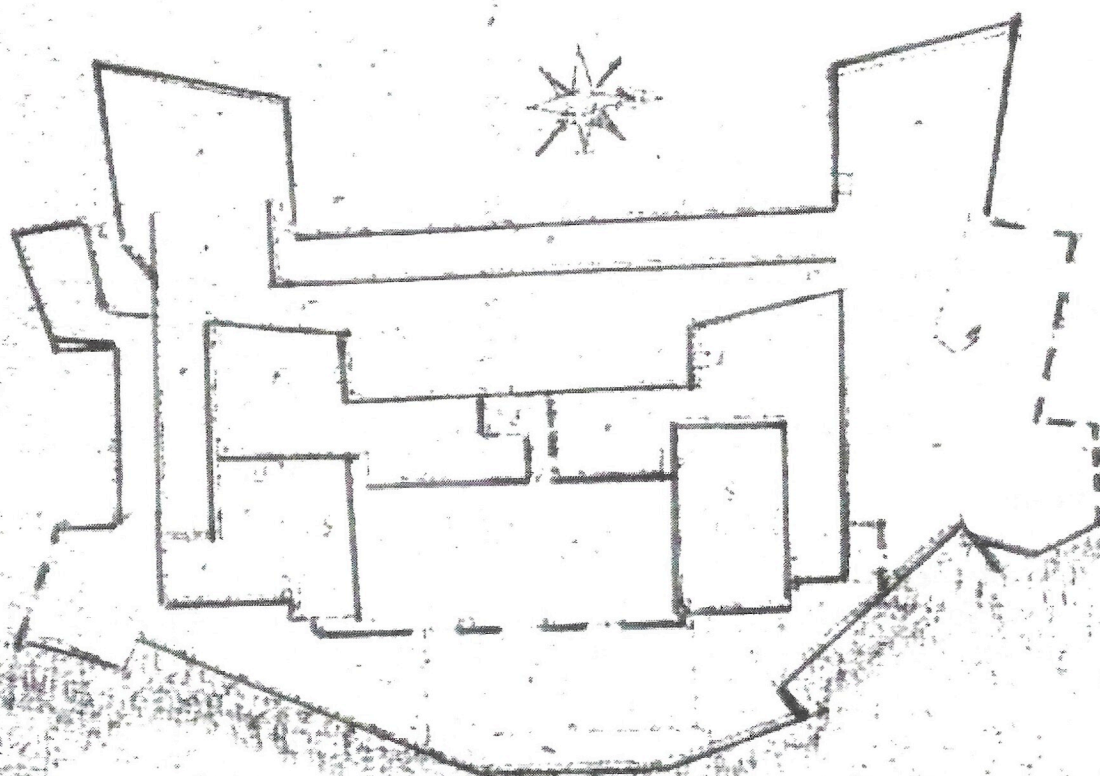
Des fortifications accrues

Cette décision de fortifier la nouvelle colonie et de la garder sur un pied de guerre ne plut pas du tout aux trafiquants des lieux. Champlain ignora cependant leurs protestations. En les ridiculisant un peu, il écrira dans son rapport de 1613, *"Des forts et forteresses, ils n'en voulaient pas. Quand je leur parlais de fortifier la place et quand je leur montrais les inconvénients qui en pouvaient arriver, ils étaient sourds. Mais lorsque la nécessité le requit, alors il était un peu tard..."* Mais si les associés, attirés par l'appât de la traite des fourrures, ne semblaient pas trop pressés de se laisser convaincre par le principe de la sécurité, la Cour de France, elle, pensa différemment.

La même année (1609), le roi décida d'expédier armes et munitions à Champlain pour la défense du fort. Dans les années suivantes, cette décision prouva toute sa sagesse pour la protection de la jeune colonie.

En effet, en 1613, la colonie de Port-Royal en Acadie fut attaquée et détruite par un chef d'armée britannique nommé Argall. Il y avait même menace de la part de ses propres concitoyens, membres de compagnies de commerce françaises, qu'il fallait apprendre à redouter. En 1621, l'arrivée inopinée de commerçants français venant de Rouen, de Saint-Malo et de Caen, qui se chamaillaient les uns contre les autres pour établir leur territoire, convainquit Champlain de la nécessité de renforcer la défense de Québec.

L'Abitation fut donc jugée insuffisante. Dès 1616, Champlain procéda à des travaux d'agrandissement et de réparations. Pour renforcer les défenses du comptoir, il entreprit durant les années suivantes la construction d'un petit fort sur les hauteurs dominant *l'Abitation*. Quelques années plus tard, en 1623, Champlain décida d'entreprendre la construction d'une nouvelle *Habitation* en maçonnerie, cette fois avec corps de logis d'une quarantaine de mètres, prolongée par deux ailes de vingt mètres de chaque côté. Il y avait une petite tour à chacun des quatre coins du logement et Champlain fit entourer celui-ci d'un fossé avec pont-levis. Cette construction donnait à son ensemble l'allure d'un comptoir-forteresse.



Fortifications de la *Nouvelle Habitation*, en 1623.

Le "Fort" en Nouvelle-France avec corps de logis, tours, fossé et pont-levis.

Cette construction allait devenir, en 1683, le Fort Saint-Louis.

Champlain savait qu'il fallait désormais compter avec la possibilité de vrais attaquants, déterminés à prendre pied. La défense du comptoir par le canon devenait alors essentielle...

Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Sources:

- *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cents trois*, 1603.
- *Voyages du Sieur de Champlain*, de 1604 à 1612. Avec privilège du Roi, 1613.
- *Québec, ville fortifiée*, Charbonneau, Desloges et Lafrance, Édition du Pélican, 1982.
- *Champlain, la naissance de l'Amérique française*, Litalien et Vaugeois, Septentrion, 2004.

Note : En 2008, Québec célébrait son 400e anniversaire. Le journal *Servir* présentait alors des textes relatant les débuts de la ville de Québec. L'auteur de cet article, le Major (à la retraite) Florent Tremblay, CD, PhD, a généreusement accepté de nous laisser le reproduire ici, à la demande de notre registraire, Léandre Vachon.

A vos plumes et vos claviers...

Votre participation est non seulement bienvenue, mais souhaitée!

Ça vous tenterait d'aider à la rédaction de ce bulletin?

Vous avez écrit, ou même seulement lu un article que vous aimeriez partager avec les autres membres de notre association, comme celui de M. Tremblay?

Vous n'avez pas confiance dans votre français?

Pas de problème, nous pouvons corriger votre article avant de l'inclure.

Vous n'êtes pas à l'aise pour taper au clavier?

Envoyez-nous une lettre écrite à la main, et nous la retaperons pour vous.

Vous avez des souvenirs de jeunesse de votre arrière-grand-père sur cassette?

Nous pouvons l'écouter et en inclure des extraits avant de vous la retourner.

Vous n'avez qu'une coupure de journal, ou un passage dans un livre?

Envoyez-nous la coupure, ou une photocopie des pages du livre, avec le nom et la date de parution du journal ou du livre en question, pour référence.

Vous pouvez nous parler d'un membre de votre famille ayant vécu une expérience hors de l'ordinaire, ou au contraire nous raconter votre vie de tous les jours quand vous étiez jeune.

Le sujet peut aussi être n'importe quoi relatant la vie depuis les débuts de la colonie jusqu'à la graduation de votre petit dernier, en passant par tous souvenirs du bon vieux temps.

Bref, faites de ce bulletin un outil de communication par et pour vous tous.

Affaires et autres...

Nouvelles du registraire

Notre Association grandit toujours
Vive l'esprit de famille !!!

**Bienvenue à nos 2 nouveaux
membres depuis janvier 2009 !**

Mme. Diane Vachon et
Mme. Monique Vachon de Québec.

La cotisation des membres.

Échelle de cotisations :

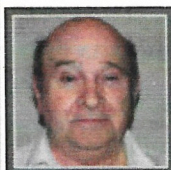
membres réguliers :

un an : 20\$; deux ans : 38\$; trois ans : 55\$;

membres conjoints :

un an : 10\$; deux ans : 15\$; trois ans : 20\$.

*Pour envoyer vos textes, messages, etc....
à faire paraître dans le bulletin ou
notre site Web au vachon-pomerleau.org,
communiquez avec notre éditeur : →*



Gaston H. Vachon, administrateur
1180, rue Rabelais
Québec QC G1H 4L3
418-628-1196
vachongaston@videotron.ca



**Madeleine Vachon,
administratrice**
5000 boul. Jacques-Bizard, App. 317
Ste-Geneviève QC H9N 5N3
514-305-0578
charps@videotron.ca

Conseil d'administration



**Jean-Claude Pomerleau,
président**
2800, rue Claude-Henri-Grignon
Laval QC H7L 2A8
Tél : 450-622-3642
j-c.pomerleau@sympatico.ca



Gaston Vachon, vice-président
358, Rang des Érables
St-Joseph-de-Beauce
QC G0S 2V0
Tél : 418-397-4239
gastonvachon69@hotmail.com



Jocelyne Vachon, secrétaire
749, Bord de l'Eau
Ste-Dorothée QC H7X 1W3
Tél : 450-689-9030
jocelynevachon45@hotmail.com



Éric Pomerleau, trésorier
1201, des Marguerites
St-Pierre-Ile-d'Orléans QC G0A 4E0
418-995-0551
pomerleau@iquebec.com



Jacques Pomerleau, éditeur
2800, rue Claude-Henri-Grignon
Laval QC H7L 2A8
Tél : 450-622-3642
jacques.pomerleau@gmail.com



Léandre Vachon, registraire
1428, rue Bernier
St-Jean-sur-le-Richelieu
QC J2W 1G3
Tél : 450-349-6141
lenvac@sympatico.ca



**Pierrette Vachon-L'Heureux,
administratrice**
1115, ave Marguerite-Bourgeoys
Québec QC G1S 3Y1
418-687-0589
vachonlheureux@webnet.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009

Postes Canada

Numérotation de la convention 40069967

de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des familles-souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Ste-Foy (QC) G1T 2W2

IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE

M. Léandre Vachon

1428, rue Bernier

St-Jean-sur-Richelieu, QC

J2W 1G3